



People

FORT
ENGAGEMENT
DES ÉQUIPES

INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES/2026

 GROUPE
ATLANTIC

atlantic

ideal

Thermor

Jauter

FE

ACV

GLEDHILL

Hamworthy

ORCON

lazzarini

erensan

CLADE

tharcon

Le GROUPE ATLANTIC publie son index sur l'égalité Femmes-Hommes

En France, les femmes sont en moyenne payées 9% de moins que les hommes à poste et âge égaux. Pour faire progresser l'égalité professionnelle, la loi « avenir professionnel » du 5 septembre 2018 oblige les entreprises à des résultats. Elle prévoit notamment la publication par toutes les entreprises de plus de 50 salariés d'un nouvel index d'égalité entre les femmes et les hommes.



L'INDEX, SUR 100 POINTS SE CALCULE À PARTIR DE 5 INDICATEURS (POUR LES SOCIÉTÉS DE PLUS DE 250 SALARIÉS) RETENUS PAR LE GOUVERNEMENT.

Ces cinq indicateurs et leur pondération respective sont :

- l'écart de rémunération (40%),
- l'écart de répartition des augmentations (20%),
- l'écart de répartition des promotions (15%)*,
- le pourcentage de salariées augmentées à leur retour de congé maternité (15%),
- le nombre de femmes et d'hommes dans les dix plus hautes rémunérations (10%).

*indicateur non calculé pour les sociétés de moins de 250 salariés



POUR 2025, GROUPE ATLANTIC OBTIENT LES NOTES SUIVANTES :

| | |
|--|----------------|
| Société ACTA Industrie (Meyzieu)..... | 81 /100 |
| Société ACTA Commerce (Meyzieu)..... | 88 /100 |
| Société Atlantic Industrie (La Roche-sur-Yon)..... | 89 /100 |
| Société GA Synergy (La Roche-sur-Yon)..... | 74 /100 |
| Société SCGA (Arcueil)..... | 94 /100 |
| Société CICE (Saint-Louis et Fontaine)..... | 90 /100 |
| Société ATLANTIC (Merville et Billy Berclau)..... | 85 /100 |
| Société GA (Orléans)..... | 93 /100 |
| Société CESC (Meyzieu)..... | Incalculable |
| Société Guillot (Pont-de-Vaux et Boz)..... | 89 /100 |
| Société YGNIS (Cauroir et Aulnay-sous-Bois)... | Incalculable |
| Société COTHERM (Vinay)..... | 80 /100 |

| Indicateurs | Sociétés + 250 salariés | | | | | | | | | | Sociétés entre 50 et 250 salariés | |
|--|-------------------------|----------------|--------------|--------------------|---------------------|-----------|--------------|------------|-----------|-----------|-----------------------------------|-----------|
| | ACTA Commerce | ACTA Industrie | AMBB | Atlantic Industrie | CESC | CICE | GA ORLEANS | GA SYNERGY | GUILLOT | SCGA | YGNIS | COTHERM |
| 1 - Écart de rémunération [Sur 40 points] | 38 | 39 | 37 | 39 | Incalculable | 35 | 39 | 34 | 39 | 39 | Incalculable | 35 |
| 2 - Écarts d'augmentations individuelles , en point de % [Sur 20 points] | 20 | 10 | 20 | 20 | Incalculable | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 25 | 25 |
| 3 - Écarts de promotions , en point de % [Sur 15 points] | 15 | 15 | 15 | 15 | Incalculable | 15 | 15 | 15 | 10 | 15 | - | - |
| 4 - Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité [Sur 15 points] | 15 | Incalculable | Incalculable | 15 | Incalculable | 15 | Incalculable | 0 | 15 | 15 | Incalculable | 15 |
| 5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations [Sur 10 points] | 0 | 5 | 0 | 0 | 10 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Total sur 100 | 88 | 81 | 85 | 89 | Incalculable | 90 | 93 | 74 | 89 | 94 | Incalculable | 80 |

2025

LE GROUPE ATLANTIC S'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE/

Les femmes représentent 33% des effectifs du GROUPE ATLANTIC en France, un niveau légèrement supérieur à la moyenne nationale publiée par l'INSEE pour le secteur de l'industrie manufacturière*. À l'échelle du Groupe**, cette part s'élève à 28%.

Dans le cadre de ses accords en faveur de l'égalité professionnelle en France, et conformément à ses principes fondamentaux, le GROUPE ATLANTIC œuvre au quotidien pour promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Cette démarche vise à garantir l'absence de toute forme de discrimination au sein de l'entreprise. L'enjeu pour le Groupe est d'atteindre une égalité réelle entre les femmes et les hommes au travail, notamment à travers la lutte contre le sexisme ordinaire en entreprise, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la parité dans les fonctions managériales et la mixité des métiers.

Dans les autres pays où le Groupe est présent, des initiatives locales existent pour favoriser l'accès des femmes aux métiers techniques et faire tomber les préjugés ou les barrières.

Au Royaume-Uni, le Groupe participe à l'événement WIMe (Women into Manufacturing and Engineering) à Hull. Cet événement, qui a réuni plus de 800 personnes, a pour objectif

de présenter et promouvoir les opportunités de travail dans le secteur de la fabrication et l'ingénierie aux femmes de la région.

En Autriche, Austria Email AG, a organisé la « Journée des Filles » et donne aux jeunes femmes l'opportunité de découvrir le travail au sein d'une unité de production. Le site est également en contact avec des associations appelées « Frauen fü Frauen » (Femmes pour les femmes).

En Espagne, en 2025, GA España a renouvelé son plan d'Égalité en faveur de l'égalité dans l'emploi entre les femmes et les hommes.

En Turquie, au sein de GA Izmir, l'égalité des sexes est l'un des engagements pris dans notre code de conduite sociale, qui précise que le site s'engage à garantir les principes d'égalité et d'équité des employés et des candidats.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE DÉCRET DE L'INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000037379273/#LEGISCTA000044605459

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000038024392



*À fin 2018, les femmes représentent 30% des effectifs dans l'industrie en France (Source : INSEE)

**France, Autriche, UK, Egypte, Tunisie, Turquie.

